



**Entretien avec Valérie Deldrève**, membre du Conseil d'Administration de Notre Affaire à Tous, directrice de recherche en sociologie à ETTIS-INRAE et co-organisatrice du réseau EJJE (Environmental Justice - Justice Environnementale).

Réalisé le 28 août 2025.



*\* Pourquoi est-ce important, pour une association comme Notre Affaire à Tous de lier justice sociale et justice environnementale ?*

**V. D.** - Parce qu'on ne peut les délier. La justice environnementale s'est construite sur des revendications qui associent la justice pour les minorités ou populations victimes de discriminations sociales et raciales, surexposées dans leur lieu de vie et de travail aux risques liés à la toxicité des sites industriels, ou dont les ressources naturelles pour certaines vitales se trouvaient accaparées, détruites par les grandes firmes ou État. Ces revendications, qui se sont d'abord élevées aux Etats-Unis et dans des pays de l'hémisphère sud, proposent de redéfinir l'écologie depuis l'expérience des asymétries de pouvoir, des rapports de domination et des oppressions... Par ailleurs, les travaux de recherche associés montrent que les maux environnementaux et les inégalités ont des racines communes, tendent à être coproduits. En ce sens, lutter pour la justice environnementale, c'est combattre à la fois pour le climat, la justice écologique (i.e. pour la nature) et la justice sociale.

*\* Quels sont les risques, pour une organisation comme la nôtre, si l'on n'est pas vigilant.es à penser au-delà de nous et de nos cercles directs ?*

**V. D.** - Ces risques ont été éprouvés par de nombreuses associations écologistes. Leur recrutement est relativement homogène (blanc, diplômé... plutôt âgé ou presque exclusivement jeune selon les types de collectif et d'organisation). La manière de cadrer les problèmes tend alors à exclure d'autres expériences et connaissances des maux environnementaux et notamment celles où ils sont imbriqués à différentes formes de discrimination et prennent une forme exacerbée. Ne pas entendre ces discriminations en mettant en avant le fait qu'on serait tous dans la même galère, qu'on formerait une « grande communauté de destin » face au changement climatique, la perte de la biodiversité, la toxicité croissante du monde, fait violence à celles et ceux qui sont d'ores et déjà les plus affecté.es et ne se reconnaissent pas dans un langage qui

comme l'existence de « communautés d'épreuve »<sup>1</sup> distinctes, forgées par l'histoire coloniale, entretenues par les politiques extractivistes, néolibérales, le racisme, le classisme et le sexisme ordinaires. En France plusieurs voix et collectifs, comme Front de mères, Ghet'tUp et bien d'autres, se sont élevés dans les quartiers populaires pour protester contre cette forme de violence et se réapproprié la lutte pour l'écologie et le climat. On peut citer aussi, à titre d'exemple, les critiques essuyées par les mouvements écologistes lors des Résistantes<sup>2</sup>. Elles illustrent le racisme et le manque de respect ressentis par les collectifs racisés dont la cause, comme celle du chlordécone en Martinique, n'est pas entendue en tant que telle, mais fondue dans d'autres qui affectent également l'Hexagone (comme celle des pesticides en France). L'idée n'est pas ici de nier les ressorts communs mais de reconnaître la gravité et spécificité de l'histoire des préjudices environnementaux et sanitaires dans les territoires dits d'Outre-Mer. Ne pas le faire, c'est occulter le poids de l'héritage colonial et participer du racisme systémique.

Ainsi il est important pour Notre Affaire à tous d'être inclusif.ve. « A tous·tes » me semble préférable par ailleurs. L'idée n'est pas de parler d'une seule voix, mais d'être vigilant·es à ne pas exclure d'autres voix de l'écologie, à laisser aux premier·es concerné·es la place qui leur revient, à travailler avec les mouvements qui dans les quartiers, les territoires dits d'Outre-Mer ou dans l'hémisphère sud portent ces voix et ont besoin d'alliés.

*\* Quel est un exemple de sujet qui te semble le mieux incarner la nécessité de penser la question sociale en même temps que la question climatique ?*

**V. D.** - Un problème international qui lui est souvent publicisé en Occident sous l'angle biaisé de la sécurité nationale est celui des migrations. Il y a des débats parmi les juristes actuellement sur le fait de pouvoir élargir le statut de réfugié afin qu'il puisse être étendu aux exilé·es climatiques. Cela peut représenter une avancée en effet. Mais cela peut aussi conduire à occulter le fait que les migrations dites économiques sont également une réponse à la dégradation des conditions de vie, et mues par des contraintes climatiques, environnementales, politiques, géopolitiques et sociales entremêlées. On ne peut penser ces différentes dimensions que de manière imbriquée.

*\* Du côté universitaire, quels sont les champs de recherche que tu trouves le plus stimulants sur ces sujets en ce moment ou à venir ?*

**V. D.** - C'est difficile de choisir, car les sujets importants sont nombreux...

Il faut, je pense, que continuent à se développer les recherches sur le racisme environnemental ou les inégalités intersectionnelles, pour que ces sujets relativement nouveaux et controversés en France continuent à être traités et que les plaintes

---

<sup>1</sup> Rosanvallon, Pierre. *Les Épreuves de la vie: Comprendre autrement les Français*, Paris, Seuil, 2021, 224 pages ; Deldrève, Valérie. et al. « Inégalités intra et intergénérationnelles à l'aune des préoccupations environnementales », *Revue française des affaires sociales*, 2015/1, 2015, p.79-98.

<sup>2</sup> NDLR - Celnik, Nicolas et Lemaire, Paul. « “Vous êtes tous racistes” : la colère antiraciste au sein du mouvement écologiste », *Reporterre*, 11 août 2025.

relatives à la surexposition de certaines parties de la population ou au fait qu'elles ne soient pas protégées par les politiques publiques soient scientifiquement soutenues. On a besoin de recherches, comme celles qui ont été menées auprès des travailleur·ses précaires et immigré·es de l'industrie et de l'agriculture, pour attester de ces inégalités, de leur gravité, et attribuer les responsabilités causales et politiques. La recherche menée par NAAT sur la surexposition au risque climatique et environnemental des détenu·es et personnels de prisons<sup>3</sup> me semble à ce titre une belle piste à poursuivre.

Je trouve également très stimulantes les études qui portent sur les filières dans leur dimension transnationale voire transcontinentale, elles réinscrivent les problèmes locaux de pollution ou autres dans la trajectoire des ressources transformées en produits et déchets, eux-mêmes souvent requalifiés de ressources à l'aune des politiques de transition... Cela permet de poser les problèmes de justice environnementale à grande échelle, dans leur diversité, sans nier les implications locales souvent dénoncées par des collectifs militants, mais en prenant mieux en compte les interdépendances qui se nouent sur toute la trajectoire. Dans le cas de la production de l'alumine<sup>4</sup>, la résolution des problèmes locaux de pollution par les boues rouges et poussières rouges émises lors de la transformation de la bauxite dans le sud-est de la France se traduit actuellement par la délocalisation du procédé polluant en Guinée où la bauxite est extraite, provoquant déjà la pollution de l'eau, de l'air, le recul des terres. Les normes environnementales y sont plus basses qu'en France, les conditions de travail plus précaires, plus éprouvantes... Cela signifie que penser la résolution d'un problème environnemental local sans penser toutes ses implications aggrave les injustices environnementales. C'est d'ailleurs le message que portent les collectifs NINA (« ni ici ni ailleurs »).

Enfin, je pense qu'un autre sujet important est celui de la production des inégalités par le haut, la consommation des riches, l'extractivisme des firmes et des politiques d'Etat, également responsables de la dégradation de l'environnement<sup>5</sup>. La remise en cause de la course au progrès et du système néolibéral patriarcal semble un parti pris « trop radical » dans la sphère publique. De même, parler de grandes forces invisibles (néolibéralisme, rapports de domination...) peut rapidement être décrédibilisé dans la sphère scientifique, malgré leurs implications matérielles concrètes. Multiplier les études sur les modes de vie des plus riches d'une part, stratégies et pratiques de grandes firmes et d'États d'autre part, permet de déminer ces critiques, en objectivant et analysant plus finement comment s'opère concrètement la fabrique des maux environnementaux et des inégalités. J'aime beaucoup à ce sujet la contribution des travaux sur la fabrique du doute et de l'ignorance face au changement climatique ou aux risques liés aux pesticides par exemple<sup>6</sup>...

---

<sup>3</sup> « [Double peine : les risques climatiques et environnementaux dans les prisons françaises](#) », *Notre Affaire à Tous*, 11 juillet 2024, 87 pages.

<sup>4</sup> NDLR - Voir notamment les travaux du Dr Mody Diaw sur le sujet : *Notre Affaire à Tous*. « [Académie NAAT - Une injustice environnementale française : le cas des boues rouges](#) », YouTube, 30 décembre 2024, 1h07.

<sup>5</sup> Lire par exemple : Morena, Édouard. *Fin du monde et petits fours. Les ultra-riches face à la crise climatique*, Paris, La Découverte, 2023, 164 p.

<sup>6</sup> NDLR - Voir par exemple : les travaux de Marie-Monique Robin ; le documentaire « La Fabrique de l'ignorance » de Franck Cuveillier et Pascal Vasselín pour ZED / ARTE / Zed, 2021, 1h36 ; [la campagne TotalMent](#).

*\* Le slogan « fin du monde, fin du mois » tu en penses quoi ?*

**V. D.** - J'aime beaucoup ! Il a contribué à diffuser le langage de la justice environnementale et de l'écologie populaire en France. Qu'il soit repris par des organisations aussi différentes que les amis de la Terre et la CGT dans la suite des Gilets Jaunes, est parlant. Il est un symbole de la confluence des luttes, même si celle-ci a des limites, voire du besoin de coopération. Au-delà du slogan, se diffuse l'idée que les mêmes mécanismes président à la production des maux environnementaux et aux inégalités sociales, que le système actuel n'est ni soutenable ni juste. Mais il ne doit pas faire oublier la dimension intersectionnelle de ces inégalités, de classe, mais aussi raciale et de genre, voire d'âge ou au handicap. Si le poids des inégalités socio-économiques, voire de genre, est reconnu dans la société française, le fait que le racisme soit structurant et génère des préjudices environnementaux l'est beaucoup moins. Or, les études de Lucie Laurian montrent dès 2008 qu'il existe une corrélation positive entre le pourcentage de population pauvre et issue de l'immigration dans une commune et le fait qu'elle reçoive des industries ou sites à risque. Dans le cas des incinérateurs, elle montre que la dimension raciale joue plus que la dimension socio-économique. Les travaux de William Acker ou de Gaëlla Loiseau montrent, par ailleurs, les préjudices environnementaux et sanitaires subis par les voyageurs parqués sur des aires d'accueil - qui ne le sont pas, dans des zones excentrées, polluées, à proximité de sites Seveso... L'espérance de vie des Roms est inférieure de 8 à 15 ans à celle des populations qui sont majoritaires dans les pays au sein desquels ils vivent...<sup>7</sup>.

Cela ne relativise pas le poids de la fin du mois, mais conduit à penser la justice environnementale en France sous ces différentes dimensions, depuis les territoires ruraux, dits périphériques, les quartiers populaires, les lieux de vie informels. Il faut aussi la penser, on l'a vu, au-delà de l'Hexagone dans les territoires dits d'Outre-Mer où les luttes contre la vie chère, la pauvreté sont anciennes, imbriquées à un sentiment d'exclusion et de grande discrimination, amplifié par des crises sanitaires et environnementales durables (choredcone aux Antilles, insécurité alimentaire en Guyane, contamination suite aux essais nucléaires en Polynésie conduits entre 1966 et 1996, chikungunya à La Réunion, manque d'eau à Mayotte etc.).

*\* Quel sens ça a, pour une chercheuse avec ton parcours, d'intégrer le conseil d'administration d'une organisation comme Notre Affaire à Tous ?*

**V. D.** - Intégrer le CA de NAAT, c'est pour moi l'occasion d'apporter mes compétences en sociologie, de contribuer au mouvement de justice environnementale dans la lutte pour le climat, et de participer à la reconnaissance d'une écologie qui se veut plurielle, décoloniale, des écologies populaires.

En France, il y a une séparation nette entre la recherche et le militantisme. Dans d'autres pays tu peux te présenter comme chercheuse en sociologie, militante pour la justice environnementale, ou anti-raciste et féministe. En France c'est discréditant, parce que tu es taxée de partialité. Pourtant ce sont mes résultats de recherches qui motivent mon engagement. Certains d'entre eux montrent, par exemple, des inégalités

---

<sup>7</sup> « [Les Roms en Europe](#) », *Toute l'Europe*, 04 avril 2014.

d'accès aux parcs nationaux français ou à la nature protégée et la manière dont elles sont produites. Cela a contribué à définir sur quoi je pouvais ou non m'engager.

L'idée que les sciences puissent être neutres perdure encore, bien qu'il ait été amplement démontré qu'aucun postulat, sujet scientifique, méthodes en sciences sociales mais aussi en sciences de la matière, ne le soient en réalité. Il existe des porosités, les connaissances ne se fabriquent pas une tour d'ivoire mais dans des contextes socio-historiques dont elles ne peuvent complètement s'extraire. Par ailleurs, on ne travaille pas sur un sujet par hasard. Cela nous oblige à redoubler de rigueur méthodologique et d'argumentation, mais aussi à dire d'où on parle et qui on est.